

L'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et sur l'abrogation des cartes communales des communes de Beaumarchés, de Blousson-Sérian, de Cazaux-Villecomtal, de Couloumé-Mondébat, d'Izotges, de Juillac, de Ladevèze-Rivière, de Lasserrade, de Préchac sur Adour, de Tieste-Uragnoux, de Tourdun, de Troncens.

Arrêté :

Arrêté n° **R-2025-04-2.1**, en date du **21 août 2025**

- ☐ Du conseil municipal
- ☒ Du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers

MODALITES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

☒ Membre de la commission d'enquête :

- Président de la commission d'enquête : Monsieur Michel HIGOA
- Membres titulaires : Madame Françoise BAZERQUE et Monsieur Jean-Luc MIMOUNI
- Membre suppléant : Monsieur Frédéric PITOUX

☒ Réunion(s) (lieu(x), date(s)) :

- Mercredi 10 septembre 2025 de 9h à 12h à la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers située 735 Allée Gérard Toulouse 32230 Marciac,
- Jeudi 11 septembre 2025 de 9h30 à 12h30 à la Mairie de Plaisance du Gers, salle n°1, située 3 Place du 8 mai 1945 32160 Plaisance du Gers,
- Mardi 16 septembre 2025 de 14h30 à 17h30 à la salle des associations de Tillac située au village 32170 Tillac,
- Jeudi 18 septembre 2025 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Ladevèze-Rivière située au village 32230 Ladevèze-Rivière,
- Lundi 22 septembre 2025 de 14h à 17h à la Mairie de Beaumarchés, salle des associations, située au village 32160 Beaumarchés,
- Mardi 23 septembre 2025 de 14h30 à 17h30 à la salle des fêtes de Tasque située au village 32160 Tasque,
- Jeudi 25 septembre 2025 de 9h30 à 12h30 à la Mairie de Plaisance du Gers, salle n°1, située 3 Place du 8 mai 1945 32160 Plaisance du Gers,
- Vendredi 26 septembre 2025 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Scieurac et Floures située au village 32230 Scieurac et Floures,
- Samedi 27 septembre 2025 de 9h à 12h à la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers située 735 Allée Gérard Toulouse 32230 Marciac,
- Vendredi 3 octobre 2025 de 9h à 12h à la salle des associations de Tillac située au village 32170 Tillac,
- Vendredi 3 octobre 2025 de 13h30 à 16h30 à la Mairie de Ladevèze-Ville située 32230 Ladevèze-Ville,
- Mardi 7 octobre 2025 de 13h30 à 16h30 à la Mairie de Plaisance du Gers, salle n°1, située 3 Place du 8 mai 1945 32160 Plaisance du Gers,
- Mercredi 8 octobre 2025 de 9h à 12h à la Mairie de Beaumarchés, salle des associations, située au village 32160 Beaumarchés,

- Vendredi 10 octobre 2025 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Scieurac et Floures située au village 32230 Scieurac et Floures,
- Vendredi 10 octobre 2025 de 9h à 12h à la salle des fêtes de Tasque située au village 32160 Tasque,
- Lundi 13 octobre 2025 de 17h à 20h à la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers située 735 Allée Gérard Toulouse 32230 Marciac,

- ☒ Mise à disposition de ce registre en vue de recueillir des observations du public :
 - Ce registre comportant 32 pages cotées et paraphées par la commission d'enquête.
 - Est destiné à recevoir les observations du public relatives au projet ci-dessus.
 - Ces derniers peuvent être adressées par courrier à l'attention du président de la commission d'enquête au siège de l'enquête : Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, 735 Allée Gérard TOULOUSE 32230 MARCIAC, le cachet de la poste faisant foi.

➤ **Durée de l'enquête publique :**

Date d'ouverture : Le 10 septembre 2025 à 9h

Date de clôture : Le 13 octobre 2025 à 20h

Siège de l'enquête publique : Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers, 735 Allée Gérard Toulouse, 32230 Marciac aux jours et aux horaires habituels d'ouverture

CLOTURE de l'enquête publique :

Après clôture de cette enquête publique, le Président de la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers en présentera le bilan devant le conseil communautaire qui en délibérera.

Le dossier définitif du projet sera alors arrêté par le conseil communautaire et tenu à la disposition du public dans chacune des mairies ou établissement où s'est déroulée l'enquête publique.